

<https://www.pressegauche.org/Lanceurs-d-alertes-Une-protection-a-reaffirmer-selon-la-CSQ>



Lanceurs d'alertes - Une protection à réaffirmer selon la CSQ

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 22 mars 2019



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 22 mars 2019 - Réunies en conseil général cette semaine à Québec, les personnes déléguées de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont réaffirmé l'importance de mieux protéger les lanceurs d'alertes dans la fonction publique québécoise. Une résolution a été adoptée afin d'appuyer Louis Robert dans sa lutte pour réintégrer son emploi à la suite d'une dénonciation.

Rappelons que cet agronome a été licencié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour avoir dénoncé l'influence indue de certaines compagnies de l'industrie des pesticides et de certains producteurs et leurs tentatives d'influencer les travaux du Centre de recherche sur les grains. La CSQ avait alors vivement dénoncé le congédiement injuste de M. Robert et avait invité ses membres à signer une pétition demandant sa réintégration.

« Les mesures actuellement prévues pour protéger les personnes qui dénoncent des situations potentiellement dangereuses pour le public ou des situations de conflits d'intérêts sont encore nettement insuffisantes. La bataille ardue pour réintégrer son emploi que mène actuellement M. Robert avec son syndicat, le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) doit être supportée. Le gouvernement doit rapidement se pencher sur cette question, prendre les mesures appropriées et cesser de faire passer les intérêts des ministres et hauts fonctionnaires avant ceux de la population. Jouer à l'autruche ne constitue pas une solution », a insisté Sonia Ethier, présidente de la CSQ.

La CSQ a préparé un outil à l'intention de ses membres pour expliquer les balises de la loi actuelle et les accompagner dans la dénonciation de situations qui peuvent affecter la sécurité du public. La CSQ invite à nouveau la population à signer la pétition afin que Louis Robert réintègre son emploi au MAPAQ.